

Abandon de l'écotaxe, le gouvernement cède au lobby du tout-camion

Écrit par Martine Billard, ancienne Députée de Paris

Mardi, 14 Octobre 2014 07:00 - Mis à jour Mardi, 14 Octobre 2014 08:57

Après avoir reculé sur l'écotaxe, Mme Royal a de nouveau cédé aux lobbies en annonçant la suspension sine die du "péage de transit poids lourds" qui était censé remplacer l'écotaxe. En pleine cure d'austérité imposée, le deux poids - deux mesures a de quoi sérieusement agacer.

D'autant que les transporteurs routiers seront exonérés de la hausse de 2 % sur la taxe diesel au 1er janvier 2015 prévue dans le projet de loi de finances 2015 afin de contribuer au financement des infrastructures de transport ! Ils avaient pourtant déjà obtenu 800 millions d'euros annuels en guise de contreparties de l'écotaxe. Si ces contreparties sont maintenues, ce sera à pile les routiers gagnent, à face ils gagnent encore.

A la place de ce péage poids lourds, on entend désormais parler d'une taxe sur les concessionnaires d'autoroutes , avec en contrepartie un allongement des concessions. C'est inadmissible. Leur rentabilité est aujourd'hui estimée à 25% soit 6 milliards d'euros de bénéfice par an qui vont directement dans les caisses des opérateurs privés alors que l'Etat les a bradés pour 11 milliards d'euros en 2006. Il faut renationaliser !

Au final ce sont les financements pour des transports moins polluants, tramway, rail, fluvial, maritime qui vont pâtir de ces décisions hâtives et ce en dépit de toute cohérence écologique.

A un an du sommet international sur le climat à Paris, c'est encore un bien mauvais signal envoyé, celui d'une politique de gribouille productiviste à l'opposé des mesures qu'il faudrait prendre en matière climatique et environnementale.